



ORDONNANCE COLLECTIVE

OBJET

Directives préopératoires sur la médication à cesser en vue d'une chirurgie.

APPLICATION

Infirmiers(ères) travaillant à la clinique de pré-admission du Centre de santé et de services sociaux du Sud de Lanaudière, hôpital Pierre-Le Gardeur.

INDICATION

Pour tous les usagers devant subir une chirurgie électorive ayant eu une rencontre à la clinique de pré-admission avant l'admission.

CONTRE-INDICATION

Sauf si avis contraire du médecin et/ou anesthésiste.
Pour tout patient devant subir une chirurgie pour les cataractes se référer à l'ordonnance collective 1.17 « Directives préopératoires pour exérèse de cataracte ».

ORDONNANCE

En l'absence d'une ordonnance médicale spécifique, aviser les usagers concernés de l'arrêt de certains médicaments en préopératoire.

7 jours préopératoire :

- Arrêt des inhibiteurs d'agrégation plaquettaire sauf le Clopidogrel (Plavix) ou la Ticlopidine (Ticlid).
- Produits naturels .

3 jours préopératoire :

- Arrêt des anti-inflammatoires

Selon directives médicales :

- Arrêts des anticoagulants (Ex. : Warfarin (Coumadin), Acénocoumarol (Sintrom) et Héparine à faible poids moléculaire.
- Arrêt du Clopidogrel (Plavix) ou de la Ticlopidine (Ticlid).